



Réf. Farde e-Assemblées : 2682904

N° OJ : 112

Projet d'Arrêté - Conseil du 01/12/2025

Objet : Tourisme.- Asbl Entr'Aide des Marolles.- Spécifique : 400,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl Entr'Aide des Marolles;

Vu les crédits prévus à l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2025;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : Octroyer un subside spécifique de 400,00 EUR à l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2025 à l'attention de l'asbl Entr'Aide des Marolles pour la Fête des Voisins 2025.

Annexes :